



Visite

Tous les documents demandés ci-dessus doivent être présentés en version originale et une photocopie lisible. Tous les documents qui ne sont pas écrits en langue française doivent être traduits en langue allemande.

<input type="checkbox"/>	1 formulaire de demande de visa dûment remplis
<input type="checkbox"/>	passport du demandeur en cours de validité (le passeport doit être en cours de validité de minimum 3 mois après la date de retour)
<input type="checkbox"/>	et
<input type="checkbox"/>	photocopie de la page 2 du passeport du demandeur
<input type="checkbox"/>	1 photo d'identité biométrique
<input type="checkbox"/>	lettre de motivation pour clarifier la raison de votre voyage
<input type="checkbox"/>	assurance-maladie de voyage pour toute la durée du séjour et valable pour tout l'espace Schengen
<input type="checkbox"/>	pièces justificatives du financement du voyage :
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none">• déclaration formelle de prise en charge (Verpflichtungserklärung) conformément aux §§ 66-68 de la Loi allemande sur le séjour (AufenthG) d'une personne résidant en Allemagne. La signature sur l'invitation et la solvabilité de cette personne doivent être légalisées par l'autorité compétente allemande (Ausländerbehörde). Ce document doit être présenté en original.
<input type="checkbox"/>	ou
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none">• preuve de financement de votre voyage par vos propres moyens. Dans ce cas, une invitation non-formelle de votre hôte pour clarifier la raison de votre voyage.
<input type="checkbox"/>	et
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none">• change d'argent
<input type="checkbox"/>	attestation de travail ou scolaire
<input type="checkbox"/>	pièces justificatives prouvant vos moyens de subsistance en Tunisie, par exemple:
	<ul style="list-style-type: none">• attestation de salaire/fiche de paie des derniers 3 mois• extraits de compte bancaire du demandeur des derniers 3 mois• attestation de retraite
<input type="checkbox"/>	pièces justificatives de la raison du voyage : si la raison de votre voyage n'est pas évidente (p.ex. visite d'un parent proche), une lettre explicative de votre hôte peut éviter des doutes. si disponible, une photocopie du permis de séjour de la personne qui vous invite
<input type="checkbox"/>	réservation de vol , si disponible
<input type="checkbox"/>	si disponible, des copies de visa Schengen antérieurs
<input type="checkbox"/>	mineurs (moins de 18 ans)
<input type="checkbox"/>	Autorisation de quitter le territoire signée par les <u>deux parents</u> en supplément des papiers mentionnés ci-dessus. La signature doit être légalisée.

Cette liste n'est pas exhaustive. Des pièces complémentaires peuvent être demandées par l'ambassade après l'examen du dossier, mais n'entraîneront en aucun cas la délivrance automatique d'un visa. Tout demandeur peut déposer avec son dossier, d'autres documents appuyant sa demande.